



**LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO**  
**Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière**  
228, route 253 Sud, Saint-Malo (Québec) JOB 2Y0  
Téléphone : 819 658-2174 – Télécopieur : 819 658-1169  
Courriel : [saint-malo@axion.ca](mailto:saint-malo@axion.ca)  
Site-Internet : [www.saint-malo.ca](http://www.saint-malo.ca)



## **CONSTAT SUR LES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES** **DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO**

Comme vous le constaterez ci-dessous, la municipalité de Saint-Malo a encore beaucoup d'amélioration à faire concernant ses différentes collectes. Il serait important que les citoyennes et citoyens apportent un changement à leurs habitudes afin de diminuer les déchets qui polluent et coûtent très chers à la Municipalité. Il faudrait aussi porter une attention particulière aux matières compostables afin qu'elles ne soient pas jetées dans les déchets.

La liste des matières compostables est inscrite au **VERSO**  
POUR PLUS DE DÉTAILS VISITEZ LE SITE INTERNET DE LA MRC DE  
COATICOOK À MATIÈRES RÉSIDUELLES

La collecte du recyclage de la municipalité de Saint-Malo est une des plus basses de la MRC de Coaticook. La Municipalité récupère 81 kg/personne alors que la MRC de Coaticook est de 98 kg/personne.

La collecte des matières compostables est la troisième plus basse performance de la MRC. La quantité recueillie par la municipalité est de 60 kg/personne alors que la MRC est de 92 kg/personne.

La quantité de déchets enfouis est le troisième plus haut taux de la MRC. Notre quantité de déchets enfouis est de 242 kg/personne alors que la MRC se situe à 178 kg/personne.

Il y a cependant un point positif : la collecte des plastiques agricoles qui est légèrement supérieure à la moyenne de la MRC. Bravo!

### **RÉCUPÉRATION DU LINGE USAGÉ**

Vous pouvez remettre votre linge usagé qui n'est plus utile en venant le déposer à l'arrière de l'hôtel de ville, dans des sacs de plastique **bien fermés**, dimanche, le 11 mai 2014 entre 10 h et 12 h (midi). Cette activité se fait sous l'égide de l'entreprise Récupex inc. de Sherbrooke.

Saint-Malo  
7 mai 2014

Édith Rouleau  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

## **Matières acceptées (sans sac, dans sac en papier ou sac avec inscription «compostable et logo»)**

### **Résidus de la cuisine :**

- Fruits et légumes;
- Pain, céréales, pâtes alimentaires, gâteaux;
- Viandes, poissons, y compris les os;
- Produits laitiers;
- Coquilles d'oeuf;
- Filtres à café et sachets de thé;
- Reste de nourriture et aliments périmés.



### **Résidus du jardin :**

- Herbes, feuilles et aiguilles de conifères;
- Fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage;
- Petites branches (maximum 2 cm (3/4 po) de diamètre et 60 cm (2 pi) de long);
- Bran de scie, écorces, copeaux de bois non traité et non peint.

### **Papier et carton souillés de nourriture :**

- Essuie-tout, serviette de table, mouchoirs, papier à main;
- Napperons et nappes en papier;
- Boîte à pizza, papier à muffins;
- Assiettes de carton.

### **Autres matières acceptées :**

- Papier déchiqueté;
- Cendres **FROIDES** ou humides;
- Litière d'animaux domestiques.

## **Matières refusées (ATTENTION : AUCUN SAC DE PLASTIQUE N'EST ACCEPTÉ. Ils doivent être mis au recyclage ensaché)**

- Animaux morts;
- Briquettes de BBQ et créosote;
- Couches, tampons et serviettes sanitaires;
- Coton-tiges, ouates, tampons démaquillants et serviettes pour bébé;
- Feuilles d'assouplissant et charpie de sècheuse;
- Mégots de cigarettes;
- Papier et carton imbibés d'huile à moteur, de peinture ou autres produits dangereux;
- Papier et carton cirés;
- Poussière d'aspirateur;
- Roches, pierres et gravier;
- Sacs en plastique;
- Textiles et matières recyclables.